MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Boigneville

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 27/03/1926

Étendue de la protection : Eglise

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.